



ACADÉMIE NATIONALE  
de CHIRURGIE

French Academy of Surgery

Les Cordeliers, 15, rue de l'École de Médecine - 75006 Paris. - Tél. 01.43.54.02.32  
administration@academie-chirurgie.fr • www.academie-chirurgie.fr

**Prix de « Chirurgie Mini-invasive ou Endoscopique Interventionnelle » 2016**  
**dotation IRCAD**

*Règlement*

Date limite d'envoi de la candidature : **dimanche 13 novembre 2016**

Diplôme, médaille, dotation 3500€

Destination et objet

L'Académie de Chirurgie souhaite récompenser **une avancée notable en chirurgie mini-invasive ou en endoscopie interventionnelle de dimension internationale.**

Montant

Son montant est de 3500€, financé par l'IRCAD.

Critères d'attribution

Il s'adresse à tout chirurgien, quelle que soit sa spécialité, de moins de 40 ans dans l'année de candidature.

Date limite de dépôt

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **13 novembre 2016.**

Modalités de candidature

Seules les candidatures présentées **par courrier** : Académie de Chirurgie : 15, rue de l'école de médecine 75006 et **par mail** reprenant l'ensemble des informations **sur un seul PDF** [administration@academie-chirurgie.fr](mailto:administration@academie-chirurgie.fr) seront prises en compte. Chaque candidat ne peut souscrire qu'à un seul Prix ANC dans l'année.

Le dossier de candidature doit comporter sur un seul PDF :

- la lettre de candidature avec les coordonnées complètes du candidat : adresse postale, courriel, n° de téléphone portable et lieu d'affectation actuel.
- coordonnées du tuteur éventuel et du responsable du service de chirurgie (courriel, n° de téléphone portable).
- un **résumé du travail d'une page ARIAL 12 d'au maximum 50 lignes** avec le titre complet et ses co-auteurs, **situant le travail, indiquant la méthodologie et donnant les résultats.**
- un CV avec la liste des publications.

Le jury ANC est composé de 3 personnalités de la chirurgie française, du récipiendaire de l'année précédente et d'un représentant de l'IRCAD.

Modalités d'attribution

Le Prix est décerné lors de la séance solennelle de l'Académie de chirurgie du 11 janvier 2017.

Le lauréat recevra le diplôme et la médaille de l'Académie Nationale de Chirurgie, ainsi que la dotation de 3500€ par le président de l'ANC et le président de l'IRCAD.

Le règlement du Prix est disponible en ligne sur le site de l'Académie de Chirurgie <http://www.academie-chirurgie.fr/prix2015>



soutient la Formation des jeunes chirurgiens aux innovations technologiques interventionnelles